

CULTURE ASSOCIÉE*- BETTERAVE - ORGE/AVOINE

6 POINTS

DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE

L'association culturale betterave-céréale consiste à semer simultanément ou en décalé une céréale (orge ou avoine) entre les rangs de la betterave sucrière sur la même parcelle. Cette technique est issue des essais concernant la jaunisse nanisante, avec un bénéfice secondaire sur l'érosion.



Photo: à gauche: betterave implantée avec orge en inter rang et à droite: betterave seule dans la cadre du projet VIROBETT

TYPE DE CULTURE

Betteraves



INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME DE CULTURE

- Moment de semis** : semis simultané ou légèrement décalé (quelques jours) entre la betterave et la céréale.
- Espèces associées recommandées** : orge de printemps ou avoine, choisies pour leur croissance rapide et leur faible compétition.
- Densité** : privilégier une densité modérée de céréale pour éviter la compétition avec la betterave
- Destruction** : la céréale est détruite mécaniquement ou chimiquement selon le stade de la betterave et la vigueur de la céréale. Une destruction partielle ou totale de la céréale peut être nécessaire si elle devient trop concurrentielle.



OBJECTIFS DE LA PRATIQUE

- Réduction de l'érosion** : la couverture précoce du sol par la céréale limite le ruissellement et la perte de terre en début de saison.
- Amélioration de la résilience agronomique** : en diversifiant les espèces, on favorise une meilleure structure du sol et une régulation biologique des adventices.
- Lutte intégrée contre la jaunisse**: dans le cadre du projet Virobett, cette association a été étudiée comme levier pour limiter la propagation des virus de la jaunisse de la betterave transmis par les pucerons (ex. : BYV, BMYV) en créant une barrière physique et visuelle



Informations complémentaires sur les résultats du projet VIROBETT - Comprendre la dynamique de propagation des virus de la jaunisse de la betterave sucrière pour améliorer la stratégie de lutte intégrée | Walakis



STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les Services extérieurs du SPW-ARNE sont également à votre disposition pour répondre à vos questions.



www.irbab-kbivb.be



www.cra.wallonie.be/fr



0497 05 46 50

www.natagriwal.be/sols